



SEGA

UNE STRUCTURE PÉDAGOGIQUE À DÉFENDRE



LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

GARDONS LE CAP D'UNE SEGPA POUR LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉS SCOLAIRES



Présentes dans un collège sur cinq ainsi que dans quelques EREA et LEA, les **SEGPA** scolarisent environ **2 % des collégien·nes**. Elles offrent un **cadre adapté aux élèves** qui, à l'issue du CM2 ou de la 6^{ème}, présentent des difficultés scolaires importantes et persistantes. **Véritable outil de remise sur les rails** pour les élèves dont l'image de soi est très souvent dégradée lors de leur entrée au collège, la **SEGPA est une structure essentielle pour revaloriser ces jeunes**.

Cependant, depuis plusieurs années, ces structures sont en danger du fait notamment de l'**instauration d'une 6^{ème} de pré-orientation**, une sorte de tri menant soit en filière générale ou SEGPA. **Cette modification a des conséquences délétères sur les effectifs qui sont désormais, de façon assez générale, très faibles dès l'entrée au collège avec des notifications en baisse**. Cela remet en cause l'attractivité pour les élèves et les familles (parfois dupé·es par l'institution), mais aussi la structure globale et l'intérêt même de la SEGPA. En aidant moins d'élèves, on oublie le sens premier de cette structure, on laisse des élèves sur le bord du chemin et on fragilise l'édifice.

Cette rentrée est aussi largement marquée par une certaine dégradation du climat scolaire, effet direct ou indirect de la crise économique et sociale que nous traversons. Les relations entre institution et familles (souvent touchées par cette crise) sont plus tendues et de trop nombreuses altercations ont eu lieu. **Personne ne doit subir les effets d'une crise que nous subissons et nous demandons que l'administration protège les personnels**.

Nous devons donc retrouver tout le sens de la SEGPA, la place du travail collectif et reprendre en main nos pédagogies pour aider nos élèves à réussir. **Battons-nous pour préserver des structures ayant fait leurs preuves**. Cela passe aussi par le maintien des fléchages budgétaires dans les collèges, la poursuite et le renforcement de la formation spécialisée, la rénovation des plateaux techniques et le respect des effectifs/classe.

LUTTONS POUR NOS RÉMUNÉRATIONS

#jevotecgteduc2026

DU 03 AU 10
DÉCEMBRE
JE VOTE
CGT ÉDUC

Nous avons perdu au moins un tiers de notre pouvoir d'achat depuis l'an 2000, avec une véritable accélération ces dernières années. En multipliant les heures supplémentaires, les missions particulières ou les primes, **le ministère alimente ces facteurs d'inégalités et de concurrence entre les personnels**.

En maintenant le versement d'indemnités (indemnité enseignement adapté et indemnité de fonctions particulières), le ministère entretient des disparités dans les salaires des enseignant·es de SEGPA. Leur mise en place en 2017 pour remplacer les heures supplémentaires (coordination-synthèse) a entraîné une perte de salaire pour les PLP et les PE.

Et que dire des autres indemnités que sont l'**ISOE** et l'**ISAE** ? Ne pouvant pas être prof·fe principal·e, les PE ne peuvent pas toucher la part modulable... **Tous les personnels ne se valent pas en SEGPA ?**

Pour la CGT Éduc'action, toutes les missions des personnels enseignants en SEGPA doivent être revalorisées par une augmentation indiciaire immédiate, mais aussi l'intégration de ces indemnités dans leur rémunération nette. Cela permettrait une prise en compte dans le salaire socialisé mais aussi dans les pensions à la retraite.

IL Y A URGENCE À GAGNER...

- ✓ LE DÉGEL DU POINT D'INDICE ET SON INDEXATION SUR L'INDICE DES PRIX ET LE RATTRAPAGE DES PERTES SUBIES
- ✓ UNE AUGMENTATION INDICIAIRE IMMÉDIATE POUR TOUTES-TOUS DE 400€ NET/MOIS
- ✓ UN CORPS UNIQUE ENSEIGNANT AVEC UN TEMPS DE SERVICE IDENTIQUE (16H+2H DE COORDINATION)
- ✓ L'INTÉGRATION DES PRIMES ET INDEMNITÉS DANS LE TRAITEMENT INDICIAIRE AFIN QU'IL PUISSE ÊTRE PRIS EN COMPTE DANS LE CALCUL DE LA PENSION



LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE

LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE, UN PILIER INDISPENSABLE À DÉFENDRE...

LA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE EST AU CŒUR DE NOTRE MÉTIER. ELLE N'EST NI UN LUXE NI UNE POSTURE INDIVIDUELLE, MAIS UNE CONDITION INDISPENSABLE POUR ENSEIGNER AVEC SENS, ADAPTER LES PRATIQUES AUX ÉLÈVES ET PRÉSERVER LA DIGNITÉ PROFESSIONNELLE. DÉFENDRE LA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE, C'EST AVANT TOUT DÉFENDRE LE MÉTIER, LE COLLECTIF ET L'ÉMANCIPATION DES ÉLÈVES.

DES ATTEINTES RÉPÉTÉES À CETTE LIBERTÉ

Depuis plusieurs années, **notre liberté pédagogique est fragilisée par une accumulation de contre-réformes, d'injonctions contradictoires et de prescriptions institutionnelles** qui tendent à déposséder les enseignant-es de leur expertise professionnelle.

En SEGPA, ces atteintes à la liberté pédagogique sont encore plus lourdes de conséquences. **Le profil de nos élèves nécessite une adaptation permanente des équipes pédagogiques pour répondre aux besoins identifiés** et amener les élèves dans une dynamique d'apprentissage.

A nos yeux, cette liberté s'exerce d'autant mieux qu'elle prend place dans un collectif. **En SEGPA, le travail d'équipe est central** : heures de synthèse, échanges réguliers, construction commune de règles et de cadres partagés. En renforçant la cohésion des équipes, on sécurise les élèves et on donne de la cohérence aux parcours. Le collectif permet également de **développer la coopération plutôt que la mise en concurrence**, de lutter contre l'exclusion et la soumission aux injonctions hiérarchiques, et de construire des pratiques émancipatrices.

Enfin, notre liberté pédagogique s'exprime à travers les aménagements que nous mettons en place : prendre le temps nécessaire pour discuter, expérimenter, mener des projets, adapter les situations aux élèves, apprendre.

À la CGT Éduc'action, nous considérons que les pratiques pertinentes sont celles construites par les enseignant-es, à partir de leurs connaissances didactiques, des élèves, des contextes et des réalités locales. À la CGT Éduc'action, nous revendiquons la liberté pédagogique comme moyen pour donner sens à notre travail. Nous savons qu'une liberté pédagogique bridée, altérée par certaines « attentes » institutionnelles sur la manière d'organiser sa classe, sur les ressources ou les supports freine notre réflexion et notre capacité à donner à chaque élève le droit à un accompagnement respectueux de sa singularité.

SEGPA, UNE EXPÉRIENCE POSITIVE POUR LES ÉLÈVES SELON LA DEPP

Redonner du sens à nos métiers, c'est nous laisser travailler avec les moyens nécessaires et les pédagogies adaptées afin d'aider réellement les élèves les plus en difficultés.

La SEGPA est bien plus qu'une simple structure d'accueil pour les élèves en difficulté : c'est un espace d'apprentissage, d'épanouissement et de préparation à la vie professionnelle. Les métiers de la voie professionnelle y sont valorisés et les élèves sont accompagnés. L'expertise des enseignant-es de lycée professionnel est un atout majeur : connaissance de la voie professionnelle et de la réalité du monde du travail, apprentissage de la sécurité au travail, mise en place de protocole de réalisation... Ainsi pour les élèves, elle offre un cadre rassurant et stimulant.

Pour les enseignant-es, la SEGPA représente une opportunité de mettre en œuvre une pédagogie innovante et humaine. Le rapport de la DEPP d'octobre 2025 souligne d'ailleurs cette réussite.

IL Y A URGENCE À REVENDIQUER...

- ✓ DES STRUCTURES ACCESSIBLES À TOU-TES LES ÉLÈVES EN AYANT BESOIN, DES OUVERTURES DE CLASSE À HAUTEUR DES BESOINS, LE RENFORCEMENT DE LA STRUCTURE AVEC LE MAINTIEN D'UNE DOTATION FLÉCHÉE ET DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES
- ✓ UNE DIRECTION DE SEGPA DANS CHAQUE ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL EST IMPLANTÉE LA STRUCTURE
- ✓ UNE ORIENTATION DÈS LA 6^{ÈME} POUR UN MEILLEUR ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES
- ✓ UNE RÉDUCTION DES EFFECTIFS/CLASSE AVEC 12 ÉLÈVES EN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

